

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 6
Poste:
Six mois. 35 fr.
Trois mois. 18
Six mois. 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 13 MAI 1886

LA VÉRITÉ

SUR LE BLOCUS DE LA GRÈCE

Les républicains n'ont plus même la possibilité de se faire illusion sur les dispositions de l'Europe à leur égard.

Les cours monarchiques ne veulent pas souffrir que la République ait une initiative quelconque, même la plus effacée qu'on puisse supposer, dans les affaires européennes.

Il est bien certain que M. de Freycinet ne s'était pas fait fort auprès de M. Delyannis d'obtenir, pour la Grèce, des conditions plus favorables; il a démenti toute pensée de ce genre, et il est établi qu'il s'est borné au conseil amical de céder au désir des puissances.

Cela seul a paru exorbitant et les cours se sont empressés de désavouer la démarche de la France et de déclarer au cabinet d'Athènes que c'est à elles qu'il devait répondre, non à M. de Freycinet. C'est bien, pour emprunter l'expression d'un journal, sur la joue de la France républicaine que l'ultimatum a frappé la Grèce:

« La diplomatie, dit le *Journal des Débats*, a eu beaucoup moins pour but d'imposer une contrainte à la Grèce que de donner une leçon à la France.

Si la question grecque a pris la tournure que l'on sait, ce n'est pas à cause des déclarations plus ou moins ambiguës de M. Delyannis, c'est parce que le chancelier de l'empire d'Allemagne a tenu à faire sentir à notre diplomatie à quel point, seule, elle est impuissante. »

Rien n'est plus exact.

La République n'est tolérée dans les conseils de l'Europe qu'à la condition d'y occuper cette place subordonnée qu'elle a acceptée avec tant de bassesse, dont elle a cherché, même, à tirer vanité.

La Justice, qui sent parfaitement toute la

honte qui en résulte pour le parti républicain, essaie vainement de regimber contre la réalité.

Il est avéré aujourd'hui que la France est isolée en Europe et abandonnée même de la Russie.

M. de Bismark, après avoir semblé favorable à la politique française, se retourne contre elle. Nous devions, du reste, prévoir cette conversion.

Depuis quelques mois, les journaux d'outre-Rhin font contre nous une campagne ardente.

L'allusion faite au Reichstag par le grand chancelier à certains propos fort malencontreux du général Boulanger, méritait, quoi qu'il en fût, disent les *Débats*, plus d'attention; c'est un incident qui a frappé tous les hommes qui réfléchissent. Et l'on constate que le tapage belliqueux des journaux allemands coïncide avec un refroidissement visible des relations diplomatiques entre l'Allemagne et la France, avec une reprise d'entente étroite de M. de Bismark avec l'Angleterre.

Faut-il inférer de là que le gouvernement de Berlin croie sérieusement que la France prépare en ce moment une guerre de revanche?

Non, M. de Bismark sait parfaitement que la République a d'autres préoccupations.

Mais qu'il feigne de croire, voilà le danger.

Nous entrons dans une très-mauvaise passe de politique étrangère, ne nous le dissimulons pas.

Jamais la France n'a fourni moins de prétextes qu'aujourd'hui à la mauvaise humeur allemande; mais lorsqu'on veut tuer un chien on dit qu'il est enragé. Méfions-nous.

A QUOI SERVIRA L'EMPRUNT

Ce qu'il y a de plus curieux dans ces 500 millions que vient de recevoir le Trésor, c'est qu'ils ne procureront aucun allègement dans les finances de l'Etat.

Il est dû 450 millions de bons du Trésor aux banquiers. On les leur remboursera. Il restera au ministre cinquante millions, somme à peine suffisante pour relever un peu le compte courant du Trésor à la Banque de France.

Le déficit du budget devant, au bas mot, atteindre 300 millions en 1886, en 1887 il faudra avoir recours à un nouvel emprunt de 600 millions, puis l'année suivante le ministre demandera à aliéner les rentes données aux Caisses d'épargne qui ne présentent qu'une garantie tout à fait inutile, puisqu'en cas de crise, l'Etat ne trouverait pas à les aliéner et serait toujours réduit à dire aux déposants des Caisses d'épargne qu'ils doivent attendre.

Avec les rentes des Caisses d'épargne, l'Etat obtiendra 4 milliard 650 millions.

A la rentrée de la Chambre, on va sans doute proposer de nouveaux impôts; cela est indispensable pour établir l'équilibre du budget de 1887.

Le résultat de la souscription était trop connu d'avance pour qu'il ait pu nous surprendre; nous l'avions annoncé. Il prouve que la République besogneuse est entre les mains des banquiers, qu'elle suit l'impulsion qu'ils lui donnent.

Les Français verront un jour à quels résultats déplorables ces ouvertures continuelles du grand livre de la dette publique aboutiront.

Un Etat qui emprunte 44 milliards en quinze années, dont 6 en pleine paix, épuise son crédit.

Lorsque la guerre de 1870 a éclaté, le gouvernement croyait avoir la première armée du monde.

Les Français étaient persuadés et cela avec raison que leur pays se tenait au premier rang des puissances financières.

Aujourd'hui, en cas de conflit en Europe, les républicains seraient-ils bien sûrs de trouver à emprunter en rentes 3 0/0 à 40 francs?

Nous en doutons très fort. Cette fois il faudrait se trouver en face du vrai public qui n'accorderait aucun crédit à des dilapi-

dateurs dont il connaîtrait la façon d'opérer.

Les républicains consomment la ruine de la France, on ne saurait trop le répéter.

AFFICHES ÉLOQUENTES

Dans toute la France, sur tous les murs, des affiches blanches s'étalent: EMPRUNT! EMPRUNT!

Piquant contraste. Dans maint endroit les affiches des candidats conservateurs au 4 octobre subsistent auprès de l'affiche officielle. On y lit: *Les excédents de recettes légués par les conservateurs à la majorité républicaine sont changés en déficit. UN NOUVEL EMPRUNT EST ANNONCÉ COMME NÉCESSAIRE.* »

Le placard gouvernemental vient aujourd'hui confirmer nos affirmations, que les préfets traitaient alors de calomnies.

Emprunt! Emprunt!
Il faut des millions à l'insatiable République. Les affiches le crient aux contribuables.

Affiches éloquentes!
Elles disent le gaspillage, elles disent le déficit.

Quel enseignement pour tous, quelle leçon donnée aux électeurs qui se sont laissés prendre, dans beaucoup de départements, aux belles paroles des républicains, paroles de séduction et de mensonge!

Prêtez de l'argent, contribuables, au gouvernement en détresse.

Il en faut pour combler le vide du Trésor public mis à sec et des caisses d'épargne dépouillées.

Il en faut pour laïciser les écoles, pour donner des places aux républicains.

Apprétez-vous en même temps à supporter des impôts nouveaux pour payer les intérêts de l'emprunt.

De l'argent, S. V. P., pour la République qui mendie.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

PREMIÈRE PARTIE

LA SENORITA

De temps en temps, à long intervalle, don Ramon d'Avila faisait de courtes apparitions au château. N'était-il pas l'administrateur de la succession, le tuteur et le futur mari de l'héritière? La première fois qu'il avait demandé à la voir, l'enfant s'était effrayé de cette figure et de ce regard d'oiseau de nuit, qui déjà semblait la considérer comme une proie. À la seconde visite, bien que ne marchant pas encore, elle se rejeta en arrière, elle ne voulut pas qu'il l'embrassât. Plus tard, à son approche, on la voyait pâlir et, toute frissonnante, se réfugier entre les bras de sa nourrice ou de sa mère.

Il y a d'étranges pressentiments, surtout dès l'enfance. Cet homme, ce croquemitaine, Fer-

nande l'avait pris en horreur. Un instinct lui faisait deviner l'ennemi.

— Oh! oh! disait-il avec son méphistophélesque sourire, quelle fiancée farouche! Nous l'apprivoiserons un jour... Il le faudra bien!...

Dans cette famille de Montmayor, si respectueuse de toutes les traditions, l'usage était, à sept ans révolus, d'admettre les enfants à la table d'honneur; Fernande y prit désormais ses repas. Christine la servait debout, auprès de la mère. Une certaine familiarité, des relations plus intimes en résultèrent. La petite convive se permettait des questions, des réparties qui déridèrent enfin le front de la sombre veuve. Si profond que soit le chagrin, si noir que soit le ciel, une éclaircie se fera quand même où glisse le rayon, où refléurit la souris. La duchesse en arrivait à se reprocher la froide rigueur de son implacable orgueil.

Un fils l'eût déjà consolée. Ce serait le duc de Montmayor. Fernande revivrait en lui... Ne revivrait-il pas dans sa fille?

Bien qu'elle ne retrouvât chez l'enfant ni le regard, ni les traits du type paternel, la mère s'en était rapprochée peu à peu, hasardant, ou plutôt s'imposant quelques caresses. Elle eût voulu pouvoir la chérir, elle suppliait Dieu de lui accorder cette grâce.

Cette même aspiration, ce même espoir grandissaient dans l'âme ingénue de Fernande où

Christine ne négligeait rien pour les développer avec l'âge. Que de fois ne lui avait-elle pas répété:

— M^{me} la duchesse a beaucoup souffert, mon enfant. Elle souffre et pleure encore... Il ne faut pas t'affliger de la voir ainsi... C'est de la tristesse et non pas de l'indifférence... L'avenir te la prouvera... Elle est bonne, elle t'aime... Aime-la... Le moyen d'être aimée, ma chérie, c'est d'aimer soi-même.

Et l'enfant, docile à ses leçons, s'appliquait surtout à celle-là. C'était une nature tendre, vive, ardente. Rien de touchant, rien de charmant comme l'affection qu'elle témoignait à sa mère. Elle s'efforçait de lui complaire en toutes choses; elle lui prodiguait d'autant plus de câlineries qu'elle en recevait moins; elle avait pour la conquérir des inspirations, des provocations irrésistibles. Une sorte de coquetterie filiale.

Un jour — Fernande accomplissait ce jour-là sa dixième année — la duchesse se montra plus émue, plus entraînée que de coutume. Le sourire avait retrouvé le chemin de ses lèvres; elle gardait, elle retenait l'enfant sur ses genoux, dans ses bras. Puis, la regardant avec des larmes moins amères:

— Ma fille! lui dit-elle, ma chère fille, pardonne-moi si je ne t'appelle pas toujours de ce nom... si je semble parfois t'en vouloir de ce que tu n'es pas un fils... Un fils!... C'était notre ambition,

notre rêve... et Dieu l'avait réalisé... Oui, bien avant ta naissance, j'avais été mère une première fois... Tu devrais avoir un frère... Il aurait aujourd'hui vingt ans... Il serait le glorieux héritier de notre race... Un Montmayor! et qui se nommait aussi Fernande, comme tous les aînés de la famille... la mort me l'a repris... Ce fut un grand chagrin, que raviva encore plus cruellement la perte du père... Leur souvenir, leur image sont toujours là présents à ma pensée. On croit que je me renferme seule... Non! je suis avec mes deux Fernand... La mémoire de chacun est pour moi un culte religieux... J'ai des prières et des reliques pour évoquer leurs ombres.

La duchesse, en parlant ainsi, s'était exaltée, transfigurée. On eût dit une voyante, son hallucination touchait à la folie.

— Te voilà grande, dit-elle à sa fille, et ma douleur ne doit plus te cacher ses secrets. Tu vas comprendre... Tu vas voir...

Et s'adressant à la nourrice qui se tenait discrètement à l'écart, lui présentant une clef, désignant l'un des deux meubles d'ébène incrustés d'ivoire qui décoraient le *buen retiro* tendu de couleur sombre où se passait cette scène étrange:

— Christine, ajouta-t-elle, ouvrez cette armoire. Et toi, mon enfant, regarde.

(A suivre.)

OBUS ET PAPIERS

M. le général Boulanger coupe les barbes, donne de nombreuses séances au peintre qui l'accroche en belle place au Salon, dépense l'argent des contribuables dans de continuelles allées et venues de troupes; il rédige des notes pour la *Lanterne*, péroré de ci, de là, et rase ses auditeurs plus cruellement, à coup sûr, qu'aucun des barbiers dont il a brisé les rasoirs.

Pendant ce temps, les peuples voisins complètent et perfectionnent leur armement. Le gouvernement de l'empire d'Allemagne notamment fait procéder sans relâche à la fabrication des armes à répétition dont il a fait la commande aux manufactures d'Erfurt, de Dantzig et de Spandau. Actuellement, ces usines livrent chacune de six à sept cents fusils par jour, soit ensemble environ deux mille. D'où il suit que, d'ici à dix-huit mois, il y aura aux mains de l'infanterie allemande un million de ces fusils perfectionnés.

Où en sommes-nous, à cet égard, en France?

Le ministre de la guerre a institué des Commissions d'expériences, et ces Commissions n'ont pas encore pu se mettre d'accord sur les termes du rapport à produire.

Un autre fait est signalé dans un remarquable travail du colonel Hennebert :

On vient d'essayer, en Allemagne, des projectiles creux d'un genre nouveau, dont la charge intérieure est formée de rondelles de fulmi-coton, et ces obus sont, paraît-il, capables d'effets extraordinaires. Aucun ouvrage de main d'homme, si solidement établi qu'on le suppose, ne saurait, dit-on, résister à l'action d'un tir aussi violemment destructeur. Pleinement satisfait du résultat des essais qu'il avait ordonnés, le gouvernement allemand vient de faire entreprendre la fabrication de soixante-quinze mille obus de rupture à charge de fulmi-coton, dont cinquante mille doivent lui être fournis par la maison Gruson, de Suckau-Magdebourg. Le reste se fera, sans doute, dans les établissements militaires de Siezbourg et de Spandau.

Que fait-on en France?

Le ministre de la guerre, saisi de la question, a institué une Commission d'études, laquelle n'a pas encore, que nous sachions, formulé de conclusions précises.

Des Commissions, Commissions et encore des Commissions qui ne font rien, pour cette bonne raison que le commandement supérieur, tout entier à ses préoccupations politiques, se désintéresse à peu près complètement d'elles.

Et quand sonnera l'heure de la lutte, pour l'existence même de la France, nous n'aurons que des morceaux de papiers, projets, arrêtés, textes de boniments, etc., à opposer aux armes à répétition et aux obus-rupture ennemis.

Ce ne sera peut-être pas suffisant. On a jugé sévèrement et avec raison l'incurie et l'imprévoyance des Lebœuf; que dira-t-on de celle des Boulanger!

EDOUARD GRIMBLOT.

A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Ce ministre, dont les boniments ont été plusieurs fois déjà exploités contre nous à l'étranger, continue sa tournée dans nos Ecoles. Nous avons apprécié dernièrement sa parade devant les Saint-Cyriens. Avant-hier, c'est l'Ecole Polytechnique qui l'a subi.

Après avoir vu les dortoirs et les cuisines, il a fait un discours aux élèves.

Qui est-ce qui s'est permis de dire, s'est écrié le ministre de la guerre Boulanger, que des influences délétères et d'un autre âge s'étaient fait sentir jusque dans votre école libérale!

Ah! mais, non; nous ne voulons pas d'influences délétères; les polytechniciens doivent être tous bons républicains.

« Fils de la Convention, vous êtes les premiers-nés de notre grande Révolution et vous n'avez pas été des fils ingrats. »
« Nous vous avons toujours trouvés, en effet, la poitrine découverte, combattant au premier rang, soit que l'on voulait porter une main coupable sur les droits de la nation, soit que l'étranger eût envahi le sol sacré de la France. »

Nous laissons de côté l'image grotesque

de nos pauvres *Pipos* se décollant pour marcher à l'ennemi du pays ou des droits — lesquels? — de la nation. Le fond nous importe plus que la forme. Ce que M. Boulanger veut faire de nos enfants, ce ne sont pas des ingénieurs, des soldats, des marins instruits, disciplinés et dévoués à la France, mais bien des barricadiers genre Flocon ou Rochefort! Quelle pitié et quelle honte!

Il est étrange de voir un ministre prononcer dans une Ecole militaire un discours consacré presque exclusivement à la politique. Il n'a eu garde, en s'adressant aux élèves de l'Ecole polytechnique, de leur rappeler leurs devoirs professionnels.

Le général Boulanger leur a nettement fait entendre qu'ils devaient être avant tout des hommes de parti et que la République doit passer dans leurs préoccupations et leurs affections avant la patrie elle-même.

Il faudrait aller nous ne savons trop chez quel peuple, tombé au dernier rang de la décadence, pour entendre un pareil langage.

LA QUESTION GRECQUE

Athènes, 12 mai. — La constitution d'un ministère pacifique, sous la présidence du ministre de l'intérieur du cabinet Delyannis, est complète.

Voici la composition de ce nouveau ministère :

M. Paparnichalopoulos, président du Conseil et ministre des affaires étrangères; M. le général Petruegas, ministre de la guerre; M. Athanasides, ministre de la justice; M. l'amiral Kriezis, ministre de la marine.

Le désarmement commencera immédiatement et la Chambre sera convoquée en session extraordinaire.

M. Delyannis a promis de ne pas entraver l'action du nouveau ministère, c'est donc la paix assurée.

Les torpilleurs autrichiens ont capturé deux navires marchands sur les côtes d'Eubée.

Le blocus est devenu effectif. Les bâtiments de la flotte internationale sont signalés sur toute la ligne du blocus.

La République française ne s'explique pas pourquoi, dans les circonstances actuelles, la France est représentée à Constantinople et à Saint-Petersbourg par de simples chargés d'affaires ne pouvant pas avoir l'autorité d'un ambassadeur; elle ne s'explique pas davantage pourquoi M. de Mouy est rappelé d'Athènes lorsque chacun devrait être à son poste.

Chronique générale.

COMMENT ON FAIT DES ECONOMIES

Le gouvernement avait promis la suppression des trésoriers-payeurs généraux, qui coûtent au budget une dépense annuelle de plusieurs millions.

Il vient d'être décidé que les trésoriers-payeurs généraux ne seront pas supprimés et que, en outre, il sera créé, dans chaque trésorerie générale, des places de contrôleurs.

Ces contrôleurs seront chargés de viser tous les mandats délivrés par les trésoriers-payeurs généraux.

Et, ces contrôleurs, il y en aura de cinq classes.

Au total, cela fera cent quatorze contrôleurs dont les appointements varieront de 8,000 francs à 2,500.

Un petit million à ajouter au budget des dépenses.

Et voilà comment on fait des économies!

O la belle chose que le système parlementaire de la République!

Cela se divise en deux parties bien différentes :

1° Période électorale, c'est-à-dire quinze jours de promesses abracadabrantes.

2° Législature, c'est-à-dire quatre années de dilapidations.

Et voilà trois fois de suite que les électeurs s'y laissent prendre.

UN NOUVEL EMPRUNT

On lit dans le *Rappel* :

« En dehors de l'emprunt de 500 mil-

lions qui vient d'être émis, l'Etat va faire appel encore une fois cette année au crédit public, non plus sous forme d'émission de rentes perpétuelles, mais sous forme d'émission d'obligations à long terme dont la création a été autorisée par la précédente Chambre et est prévue au budget de 1886.

» Les obligations dont il s'agit sont à l'échéance de vingt-deux ans. Elles ont été autorisées par les lois du 22 juillet et du 8 août 1885 jusqu'à concurrence de 335 millions. Elles sont destinées à pourvoir aux subventions d'avances restant à payer à la caisse des lycées, collèges et écoles primaires.

» Sur les 335 millions prévus, il y a eu le 5 décembre de l'année dernière une première émission de 50 millions. Il reste donc à faire en 1886 une émission de 285 millions pour achever cette opération financière.

» Enfin, ajoutons que l'année 1886 verra une émission d'obligations à court terme jusqu'à concurrence de 63 millions pour faire face au service des avances aux Compagnies de chemins de fer à titre de garanties d'intérêt. Cette émission aura lieu en conformité de la loi de finances du 8 août 1885 qui a fait sortir le service de la garantie d'intérêt des chemins de fer du budget ordinaire des dépenses pour en constituer un compte spécial alimenté par des obligations à court terme.

On voit que nous ne le faisons pas dire aux républicains. A peine viennent-ils de faire un emprunt qu'ils en annoncent d'autres.

Ils vont rembourser, avec les 500 millions de l'emprunt, 450 millions de bons du Trésor et ils en émettront pour 398 millions.

C'est l'emprunt à jet continu, c'est-à-dire le brigandage des finances.

Etonnez-vous de les voir acheter des châteaux, et de gueux devenir trois ou quatre fois millionnaires.

LE CHATEAU DE CHAMBORD

Le conseil général de Loir-et-Cher a émis le vœu que l'Etat intervienne soit par revendication, soit par toute autre voie qu'il jugera convenable, pour conserver à Chambord le caractère de monument national qu'il n'aurait jamais dû perdre.

Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de Paris quitteront Paris lundi prochain, 17 mai, à quatre heures du soir, par un train spécial, composé en grande partie de sleeping-cars.

En arrivant à Irun, à six heures du matin, on devra changer de voitures, la voie espagnole ayant plus de largeur que la française.

On passera par Miranda, Médina, Salamanca, en Espagne, et Guarda, Pamphiloza, Coimbra et Santarem, en Portugal, parcourant la ligne construite sous le règne de feu le roi Alphonse, qui n'a pas été encore livrée au public. Cette nouvelle ligne, comblant la lacune qui existait entre le chemin de Paris à Madrid et la ligne portugaise de Beira-Alta, complète la communication directe des Pyrénées à Lisbonne et à Porto.

A chaque arrêt du train royal, les délégations des Compagnies espagnoles iront à la rencontre des augustes voyageurs.

On arrivera en Portugal le 19, vers deux heures du matin. En raison de cette heure matinale, le chef de la Maison de France a prié S. A. R. le duc de Bragance de ne pas venir à sa rencontre à la frontière.

Son Altesse Royale ne se trouvera donc qu'à Pamphiloza, gare de bifurcation de la Beira-Alta avec la ligne de Lisbonne.

C'est là qu'à neuf heures du matin aura lieu la réception officielle.

Deux heures plus tard, après avoir déjeuné à l'Entrocamento, le train se remettra en marche pour arriver à Lisbonne à cinq heures du soir.

On prépare là une réception digne des augustes voyageurs et de leurs hôtes royaux.

Avant le départ de la princesse Amélie, divers cadeaux lui ont été offerts, à Eu.

Les dames de la ville, un christ d'ivoire qui porte, réunies sur un cadre d'ébène, les armes de la Maison de France et de la Maison de Bragance. Le clergé de la ville, un reliquaire qui contient une relique de saint Laurent, patron de l'église d'Eu, où la princesse Amélie a fait sa première com-

munion. M^r l'archevêque de Rouen, vierge d'ivoire, travail précieux d'un florentin du XVI^e siècle.

Une souscription publique, dit le *Moniteur*, est ouverte parmi les jeunes de la ville d'Eu pour offrir un souvenir à la princesse Amélie.

Dans un grand nombre de départements des groupes se sont formés pour offrir un objet d'art, souvenir de la France, à la princesse.

Les dames du département de la Mayenne, un éventail enrichi de pierres précieuses et peint par Eugène Lamy qui est resté des grande maîtres de l'aquarelle. L'œuvre a choisi un sujet se rattachant à l'histoire du château d'Eu.

Les dames de la Touraine, un plat en argent par le célèbre faïencier Avisseau, de Tours, aux armes de Madame la princesse Amélie et de M. le duc de Bragance.

Les dames de Bretagne, une statuette en argent, exécutée par Froment-Meurice, de Nantes. La Bretagne est venue également une œuvre bretonne enrichie de pierres précieuses.

Du département des Ardennes, un magnifique éventail représentant des vues du château d'Eu.

Du Berry, un service de table fabriqué à Vierzon, avec les armes de France et du Portugal.

A Paris, le cadeau offert est un service de table en argent, représentant le vœu patriotique de la ville de Paris, soutenu par ses sirènes, œuvre de Chapu, et reposant sur un bassin dont les rebords portent des figures de dauphin. Cette œuvre d'art est due au talent et au goût de M. Froment-Meurice.

A DECAZEVILLE. — On vient de trouver l'embranchement du chemin de fer de Buscaly et de Firmy, non loin duquel deux grosses cartouches de dynamite placées sur un coussinet du rail, de manière que le boudin des roues de la machine provoquât l'explosion. Un agent de la Compagnie a fait cette découverte un moment après le passage d'un train.

Ce train aurait inévitablement sauté si que le pont de la Buscaly si l'explosion eût eu lieu. Les cartouches ont été saisies, l'enquête est commencée.

Il est arrivé de Paris un membre du groupe socialiste des Égoux, appelé Leriche, à l'instigation duquel les délégués exprimé un vœu tendant à obtenir que Basly parte immédiatement pour la région de Calais, à l'effet d'organiser des réunions en faveur des grévistes. Ce vœu a été pris sans que l'on ait pressenti les chefs de la grève, paraît-il, de jeter la division parmi eux et parmi les ouvriers.

Hier a dû arriver dans le pays M. le député de Saint-Étienne, dont l'arbitrage a été accepté par les grévistes. Ces derniers toutefois n'ont pas encore réglé les conditions dans lesquelles cet arbitrage va fonctionner. Rien ne prouve d'ailleurs que la Compagnie l'acceptera. Aujourd'hui, c'est le quinzième jour de la grève. Les ouvriers sont toujours décidés à la résistance, assurent que des fonds arrivent abondamment de l'étranger. On a reçu avant-hier mille francs de New-York.

Les distributions gratuites auront été exceptionnellement à la mairie, hier et demain, une somme de trois mille francs destinée aux grévistes se trouvant dispersés à l'Hôtel-de-Ville. Le bruit court qu'il aurait découvert un stock de dynamite de matières suspectes.

ÉTRANGER

LA RUSSIE ET LA CHINE

Un télégramme de Saint-Petersbourg annonce, d'après le *Novosti*, qu'une convention est inévitable entre la Russie et la Chine.

Le conflit a été provoqué par le rétablissement des frontières et par les prétentions des tenables de la Chine.

Le *Novosti* dit que la seule réponse que la Russie puisse faire à la Chine est une déclaration de guerre.

La Chine y est du reste préparée, elle a massé 45,000 hommes à la frontière de Mandchourie.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 mai.

Le grand succès de l'emprunt fait l'objet de toutes les méditations. Est-ce le réveil? L'argent restera-t-il dans le mouvement ou bien va-t-il, de nouveau, s'enfouir? Il serait sage de le retenir en mouvement, s'offrant, coup sur coup, des emplois séduisants, c'est-à-dire sûrs et rémunérateurs, honnêtes mais avantageux. Le 3 0/0 est à 82,57, l'emprunt 81.80. Le Crédit Foncier est monté à 1370 fr. Nous avons conseillé d'en acheter lorsqu'il était à 1325 et nous persistons à croire que l'on verra le cours et nous persistons à croire que l'on verra le cours de 1.400 fr., puis celui de 1.500. Il y a deux grands événements à prévoir : l'augmentation du capital et l'émission des obligations. Il y a, en outre, le Métropolitain, l'Exposition, la reprise des grands travaux. Tout cela vaut bien 30 francs de hausse.

Les obligations du Crédit Foncier sont très demandées. Les Communales 1880 et Foncières 1885 sont en hausse notable.

La Société Générale est ferme à 487.50.

La Banque d'Escompte est bien tenue.

La société des Dépôts et Comptes courants se tient bien.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer ont maintenant plus de chance que les rentes françaises.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

ARRIVER A SAUMUR D'UNE BATTERIE DU 33° D'ARTILLERIE.

Comme tous les ans, une batterie du 33° d'artillerie, de la garnison de Poitiers, composée de 3 officiers, 405 hommes et 145 chevaux, qui sera de passage demain vendredi à Loudun, arrivera samedi 15 mai à Saumur, pour faire un séjour de trois mois à l'École de cavalerie.

L'EMPRUNT EN MAINE-ET-LOIRE.

Les souscriptions se sont élevées, dans le département de Maine-et-Loire, à la somme de 483,240 francs, savoir :

Angers	137,138 fr.
Saumur	34,405
Segré	6,485
Cholet	4,484
Baugé	4,028
	483,240 fr.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAUMUR.

L'assemblée générale de la Société des Courses de Saumur aura lieu dimanche prochain 16 mai, à une heure de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie.

La réunion aura pour but :

- 1° Reddition des comptes de l'exercice 1885;
- 2° Renouvellement de la Commission;
- 3° Modification du règlement, s'il y a lieu.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

C'est lundi prochain 17 mai que le théâtre de la Renaissance de Paris donnera sur notre théâtre l'unique représentation de la *Mission délicate*, que nous avons annoncée dernièrement.

La très amusante comédie de M. Alexandre Bisson, qui a été le plus gros succès de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DOT D'ÉTIENNETTE

IV.

Le collégien, devenu étudiant en droit, avait pris ses vacances précédentes dans la famille d'un ami qui habitait un château en Touraine. M. et M^{me} Millon, ayant eu l'occasion d'embrasser leur fils à Paris, dans le cours du printemps, s'étaient, sans trop de peine, résignés à cette exception. Mais l'année d'ensuite, ils le recevaient avec d'autant plus de bonheur au foyer paternel.

Dans une petite ville, les distractions sont rares. Un jeune homme, habitué à une vie active, ne sait guère, aux jours de loisirs, comment employer ses instants. Edouard aimait à chasser : ce lui était une ressource précieuse. Dès l'aube, il endossait un costume de chasse. Son fusil sous le bras, il partait, suivi de son chien, pour se rendre qu'à midi avec sa gibecière amplement pourvue.

Un matin cependant, le gibier s'obstinait à ne se pas montrer. Notre chasseur, fatigué de le chercher inutilement, prit le parti d'y renoncer. Il s'achemina vers la ville, tout en flânant et aspirant à pleins poumons les saines émanations des champs de maïs, du serpolet et des fleurs sauvages. Bientôt il arrivait sur une haute levée qui

la saison, et qui vient encore de faire courir tout le public parisien pendant les fêtes de Pâques, est la digne sœur du *Voyage d'agrément* et du *Député de Bombignac*.

UNE AFFAIRE QUI TOURNE BIEN.

Sous ce titre, on lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« L'opinion publique s'était fortement préoccupée de nombreux achats de vins faits par des commissionnaires au nom d'un certain négociant d'Angers. Nous apprenons que les marchés contractés viennent d'être cédés, à des trafiquants parisiens, à des conditions avantageuses pour le vendeur. Les inquiétudes des vigneron vont donc tomber devant les livraisons qui vont se faire. »

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS

Mois de Marie et bénédiction des petits enfants.

Dimanche 16 mai, à 4 heures du soir. — Vêpres; allocution par M. l'abbé Bouvet, économiste à l'Institut Saint-Louis; procession; offrande à N.-D. des Ardilliers, par les enfants, d'une couronne et de fleurs naturelles ou artificielles; salut solennel. Tous les petits enfants de la ville de Saumur sont invités à la cérémonie.

LE DÉGREVEMENT DES VIGNES PHYLLOXÉRÉES

On écrit de Vouvray à l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* :

« Le dégrèvement de l'impôt foncier des vignes phylloxérées est une mesure pratique, utile et juste.

« On ne comprend pas que des terres qui ne rapportent rien à leurs propriétaires supportent l'impôt au même titre que lorsqu'elles donnaient un revenu!

« Il y a là une injustice crainte!

« Nos gouvernants prétendent qu'ils sont partisans de l'impôt sur le revenu pour avoir, devant le corps électoral, une posture démocratique! Comment expliquer alors qu'ils n'aient pas encore songé à dégrèver des terres qui n'en donnent aucun?

« Plus on observe la conduite de ces politiciens bavards, plus on acquiert la preuve que leurs actes sont en contradiction avec leurs paroles.

« Prenons en effet les 45 interpellations, propositions et questions dont nos législateurs ont daigné s'occuper depuis six mois qu'ils sont élus; pas une n'a l'intérêt de la mesure que vous réclamez! »

INCENDIE A NANTES

Un nouvel incendie s'est déclaré, avant-hier dans la nuit, à l'usine des Mines de Blanzay, vis-à-vis le cours de la Duchesse Anne.

Au centre du vaste terrain occupé par cette importante usine se dressait un bâtiment à trois nefs abritant les machines destinées à la confection des briquettes agglomérées, qui alimentent les chaudières des chemins de fer et des bateaux à vapeur.

C'est dans ce bâtiment, entièrement construit en bois, que l'incendie a éclaté. La flamme trouvant un aliment facile, la construction entière fut embrasée en peu d'instants, aussi malgré la promptitude des se-

rendait à l'appel d'une cliente.

M^{lle} Bergerot, il est vrai, avait mis on ne peut mieux à profit ses deux dernières années. De quinze à dix-sept ans, la femme semble, comme la chrysalide, subir une transformation. Cette transformation, Tiennette l'avait effectuée d'une façon féérique. Elle s'était dépouillée de toutes les imperfections et gaucheries de l'adolescente, et parée de toutes les grâces de la jeune fille.

Avant qu'elle ait atteint l'extrémité du sentier, César s'est élancé vers le jeune homme, demeuré en extase, et, joyeux de le revoir, croit ne pouvoir assez le lui témoigner.

— Ah! monsieur Edouard! fait gaiement Tiennette; comme il y a longtemps que nous ne nous sommes rencontrés!

— Si longtemps que... oserai-je vous l'avouer? sans César, je ne vous eusse pas reconnue.

— Quoi! si peu de mémoire?

— A vous voir tellement embellie, on la perdrait vraiment.

La jeune fille, rougissante et peinée, lève sur son interlocuteur un regard triste, dans lequel le jeune homme eût pu lire un reproche.

Surmontant son déplaisir, elle répond :

— Des compliments, monsieur Edouard! Après deux ans, est-ce là tout ce que vous trouvez à me dire?

— Vous aurais-je fâchée?

cours, on a dû se borner à préserver les parties de l'usine non incendiées.

Outre ses immenses approvisionnements de charbons, l'usine de Blanzay renferme une vaste fosse remplie de brai servant à l'agglomération des poussières de charbons. Il était à craindre que les flammèches mises le feu à ces montagnes de charbon ou à ce réservoir de matières goudronneuses. Si cela était arrivé, le malheur que nous déplorons serait devenu un véritable désastre; tout le quartier devenait la proie des flammes.

Vers trois heures du matin, il s'éleva une rafale violente, qui emporta de tous côtés les morceaux de bois incandescents. C'était une véritable pluie de flammes.

On craignait avec raison pour les maisons voisines. Mais heureusement le vent tomba; le feu, circonscrit dans son foyer, était complètement éteint vers quatre heures du matin.

Les pertes sont considérables.

A la place du bâtiment où se construisaient les briquettes, on ne voit plus qu'un enchevêtrement de poutres calcinées s'inclinant à droite, et un amoncellement de machines effondrées. L'outillage est à peu près complètement perdu. Sans pouvoir évaluer exactement le chiffre des pertes, on croit qu'elles ne seront pas inférieures à 350,000 fr. Ces pertes sont couvertes par des assurances aux Compagnies *Le Nord* et *La Confiance*.

L'usine occupait 200 ouvriers, dont les trois quarts peut-être vont se trouver privés de moyens d'existence.

On ignore quel peut être la cause de l'incendie. Lundi, le travail a cessé suivant l'usage à 6 heures du soir, la machine à vapeur seule a fonctionné jusqu'à 9 heures pour le déchargement d'un bateau.

En tout cas, la malveillance paraît être complètement étrangère à ce sinistre.

On lit dans l'Indépendant de Tours :

« La semaine dernière, le train se dirigeant de Blois à Tours arrivait à la hauteur des Grouëts, lorsque la sonnerie d'alarme retentit tout-à-coup.

« Grand émoi. Le train s'arrête. Le conducteur accourt vers le wagon d'où est parti le signal, et reste tout stupéfait en voyant un flegmatique Anglais qui descend tranquillement sur la voie, pose sa valise, prend son cache-poussière et ferme la portière.

« Le conducteur interpelle le voyageur et lui demande si c'est lui qui a fait manœuvrer la sonnerie.

« — Aoh! yes, répondit l'enfant d'Albion.

« — Mais pour quel motif?

« — Je avé laissé passer la station de Blois où je vôle descendre. Comme je vôle pas aller jusqu'à Tours, je avé pris mon vélo et je retourne de Blois à pied.

« On pense si cette réponse a satisfait l'employé. Il a intimé l'ordre à l'Anglais sans gêne de remonter dans le train. Et on assure que le noble mylord a dû payer une forte amende pour lui apprendre les règlements des lignes françaises.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Spécialité de Savons de Marseille, — garantis pur huile d'olive — marbré blanc et bleu, de la maison Charles Roux (1^{re} marque), 0 fr. 30 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 55 c. le kil. — Savon blanc, 1^{re} qualité, 0 fr. 35 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 65 c. le kil. — Savon blanc (jaunâtre), qualité extra, 0 fr. 40 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 75 c. le kil.

« BENET (VENDEE), le 20 mars 1886. Je soufrais de grands maux de tête depuis fort longtemps; depuis que je prends de vos bonnes Pâtes suisses à 1 fr. 50, je ne souffre plus du tout. Je remercie M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, et l'autorise à publier ma lettre, dans l'intérêt de l'humanité. BINEAU, Maire. » *Légalisation de la signature.*

Théâtre de Saumur

Lundi 17 mai 1886,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DONNÉE PAR

Le théâtre de la Renaissance de Paris

Une seule représentation de son grand succès,

jouée par les créateurs,

MM. VOIS, GALIPAUX, BONNET, BELLOT

Une MISSION DÉLICATE

Comédie en 3 actes, de M. Alexandre Bisson.

Distribution :

Labarède.....	MM. Vois.
César.....	Galipaux.
Picardeau.....	Regnard.
Hector.....	Gavrot.
Laurent.....	Calvin.
Camusot.....	Dumesnil.
Delphine.....	M ^{lle} Delphine.
Cécile.....	Boulangier.
Tony.....	Tyllon.
Manette.....	Davin.
Pessonois.....	MM. Bonnet.
Un agent.....	Bellot.

On commencera par un vaudeville du répertoire du théâtre de la Renaissance.

Bureaux, 8 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

La location est ouverte chez M. COURANT, rue de la Comédie.

Bains et Hydrothérapie

17, Rue du Marché-Noir, 17

SAUMUR

Le Directeur de l'Établissement a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent prendre des douches que les salles seront ouvertes dès le matin 6 heures.

Les dames sont priées de bien vouloir donner leur heure afin d'éviter quelquefois de longues attentes.

Abonnement au mois ou pour la saison.

LES PERSONNES AFFAIBLIES par un appauvrissement du sang, auxquelles leur médecin conseille l'emploi du FER, supporteront sans fatigue les gouttes concentrées de FER BRAVAIS, de préférence aux autres préparations ferrugineuses.

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— Entre nous, jamais! Néanmoins un autre langage de votre part m'eût été plus agréable.

— Est-ce ma faute, et devez-vous m'en vouloir? Prenez-vous-en à vous-même.

— A moi!

— Pourquoi êtes-vous si jolie?

— Décidément, c'est le galant Parisien qui me parle aujourd'hui. Une autre fois, espérons-le, ce sera le franc camarade de mon enfance.

S'inclinant alors pour un salut des plus réservés, M^{lle} Bergerot se retire avec César, — ce dernier penaud et l'oreille basse. L'animal avait senti que ses amis se séparaient mécontents l'un de l'autre.

— Quelle fillette originale! soupirait Edouard suivant celle-ci des yeux jusqu'à ce qu'elle ne fût plus à portée de sa vue.

Il rentra chez lui pensif et, contre son habitude, pas mal en retard.

Ce jour-là sa mère le trouva d'un mince appétit pour s'être si longtemps attardé à poursuivre le gibier, et bien maladroit d'en avoir tué si peu.

La nuit entière il eut l'esprit hanté par le souvenir de sa rencontre. La crainte de s'être aliéné le cœur de Tiennette le tenait éveillé.

Le matin, colère contre lui, après s'être qualifié de tous les noms que lui suggérait sa mauvaise humeur, il résolut d'aller à la maisonnette pour s'excuser auprès de la jeune fille et obtenir d'elle un indulgent pardon.

(A suivre.)

M^{me} JULIE FERTIAULT.

Étude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

ADJUDICATION PUBLIQUE

Sur baisse de mise à prix
En un seul lot,

Le MERCREDI 19 MAI 1886, à deux heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M. PINAULT, notaire à Saumur, commis judiciairement à cet effet,

D'UNR

MAISON DE MAITRE

Sise à Saint-Florent, commune de St-Hilaire-St-Florent, route de Saumur à Genes,

Avec remise, écurie, servitudes, cour, petit jardin, petite cave en roc. Dépendant de l'ancienne Société MOREAU et de NEUVILLE.

Mise à prix : 9,000 francs.

S'adresser à MM. BONNEAU, BOUVET-LADUBAY et PROUST, liquidateurs de ladite société, ou à M. PINAULT, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges. (344)

Étude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin 1886

UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COU-TARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

Étude de M. FAUCHEUX, notaire à Tours.

ADJUDICATION

Le 20 mai 1886, à une heure après midi, en l'étude de M. FAUCHEUX, notaire à Tours (Indre-et-Loire),

USINE

Pour les manutentions des grains, avec moteur à gaz, matériel perfectionné et neuf; 2,000 mètres bâtiments et terrain à proximité des gares, rue Saint-Michel, à Tours.

S'adresser, à Tours :

1° A M. GILBERT, 8, avenue de Grammont;
2° A M. BRETON, agréé, 9, impasse de la Grandière;

Et 3° A M. FAUCHEUX, notaire, rue Nationale, 60, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Étude de M. GUYARD, notaire aux Rosiers.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Plusieurs Maisons

D'HABITATION

Sises au bourg des Rosiers,

Avec jardin ayant vue sur la Loire.

MAISON DE CAMPAGNE

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886,

Belle et Grande MAISON

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 400 m. de la gare de Brézé.

Potager, pompes et réservoirs à eau, clos de terre et vigne y attenants, d'une contenance d'environ 1 hectare.

S'adresser à M. LECOMTE, notaire à Brézé. (326)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue Nationale, n° 1,

Comprenant deux pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier et quatre autres pièces au second. Caves, greniers, eau de Loire et gaz.

S'adresser à M. BLAIN, rue Nationale, 3. (330)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,

MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

A AFFERMER

13 hectares de Terrain

Situés à Verrie,

Entrée en jouissance à la Toussaint 1887.

S'adresser à M. BOUVIN, à Milly.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René et rue Nationale, 18. (799)

A VENDRE

Un Cheval de chasse, bai, 14 ans; a été attelé.
Prix, 300 francs.

S'adresser à M. LE PELLETIER, château de Salvart, commune de Neuillé.

A VENDRE

Un Cheval bai, pur sang, 7 ans, très-doux, se montant et s'attelant, garanti.

S'adresser à M. LÉGER, aux Hurandières. (330)

MANUFACTURE

DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos BRARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépiciér et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT
ET MOSAIQUES

Venitiennes & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES

A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux?

Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, cimentier-rocailleur à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

A LOUER DE SUITE MAISON

Rue Pavée, n° 3.

Conditions avantageuses.

Offres et Demandes

Une JEUNE PERSONNE, connaissant le commerce, désirerait se placer comme vendeuse.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari pour les travaux de la campagne, la femme pour ceux d'une basse-cour; ou bien encore garçon et femme aptes aux mêmes travaux.

S'adresser au bureau du journal.

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentie pour les Modes.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1876.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU. Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 MAI 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	82 50	82 50	Est	790	790	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	523 75	520
3 % amortissable	84 45	84 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1200	1208 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	521	522 50	Est	390	391
3 % (nouveau)	84	84	Midi	1150	1150	— 1865, 4 %	522	523 75	Midl	390	391
4 1/2 %	105 50	106	Nord	1550	1542 50	— 1869, 3 %	408 25	409	Nord	400	402
4 1/2 % (nouveau)	109 15	109 15	Orléans	1312 50	1316 25	— 1871, 3 %	398 50	399	Orléans	393	394
Obligations du Trésor	516	516 25	Ouest	855	855	— 1875, 4 %	516	520	Ouest	391	390
Banque de France	4340	4350	Compagnie parisienne du Gaz	1452	1460	— 1876, 4 %	516	514 25	Paris-Lyon-Méditerranée	391	390
Société Générale	457 50	457 50	Canal de Suez	2165	2152 50	Bons de liquid. Ville de Paris	524	521	Paris-Bourbonnais	393	389
Comptoir d'escompte	993 75	1000	C. gén. Transatlantique	485	480	Obligat. communales 1879	459	460	Canal de Suez	581 25	584
Crédit Lyonnais	526 25	526	Russe 5 0/0 1870	98 50	98 50	Obligat. foncières 1879 3 %	458 25	457 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1310	1305				Obligat. foncières 1883 3 %	379 25	379 25			
Crédit mobilier	205	207 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																						
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR										
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte						
6	58	—	—	—	—	Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 31	12 43	4 44				
9	19	—	—	—	—	Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	—	PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56				
1	35	—	—	—	—	Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	—	Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	—				
2	39	—	—	—	—	Montreuil.	6 39	7 53	9 27	1 40	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	Saumur.	9 13	1 23	7 13	—				
7	15	—	—	—	—																							
10	36	—	—	—	—																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.						
3 heures	20 minutes	du matin.	direct-mixte.	omnibus.	—	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	13 30	—	—		
8	21	—	—	—	—	Montreuil-Bellay	6 53	7 53	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55	Neuville	6 38	1 07	—	—		
9	37	—	—	—	—	Lernay	7 02	8 11	2 11	5 4	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 2	4 37	—	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 53	—	—		
12	48	—	—	—	—	Brion-s.-Thouet.	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	2 53	—	—		
4	44	—	—	—	—	Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 43	3 58	—	—		
7	4	—	—	—	—													Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 08	—	—		
10	24	—	—	—	—																							

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godéts
Hôtel-de-Ville de Saumur,